COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

8 ter

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

SECTION

TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

CODE: 521233S20D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française
sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1997

TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Au terme de la section, le traceur-gradeur-coupeur (H-F) sera capable d'assumer les responsabilités inhérentes à sa profession, à savoir:

- maîtriser les techniques de tracé, de gradation, de coupe et de confection de vêtements en tailles standard et individuelle;
- développer le sens d'organisation du travail, l'autonomie et la créativité;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. UNITÉS DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des UF	Code des UF	Unités déterminantes	Nombre de périodes
Habillement: techniques spécifiques: robe et ensemble	ESST	521221U21D1		240
Habillement: techniques spécifiques: manteau	ESST	521222U21D1		240
Habillement: techniques spécifiques: tailleur	ESST	521223U21D1	X	200
Habillement: techniques de coupe, niveau 1	ESST	521234U21D1		120
Habillement: techniques de coupe, niveau 2	ESST	521235U21D1	X	200
Épreuve intégrée de la section Traceur - Gradeur - Coupeur	ESSQ	521233U22D1		40

Total des périodes de la section	
A) Nombre de périodes suivies par l'étudiant	1040
B) Nombre de périodes professeur	1040

NB 1 période comporte 50 minutes.

3. ORGANIGRAMME DE LA SECTION

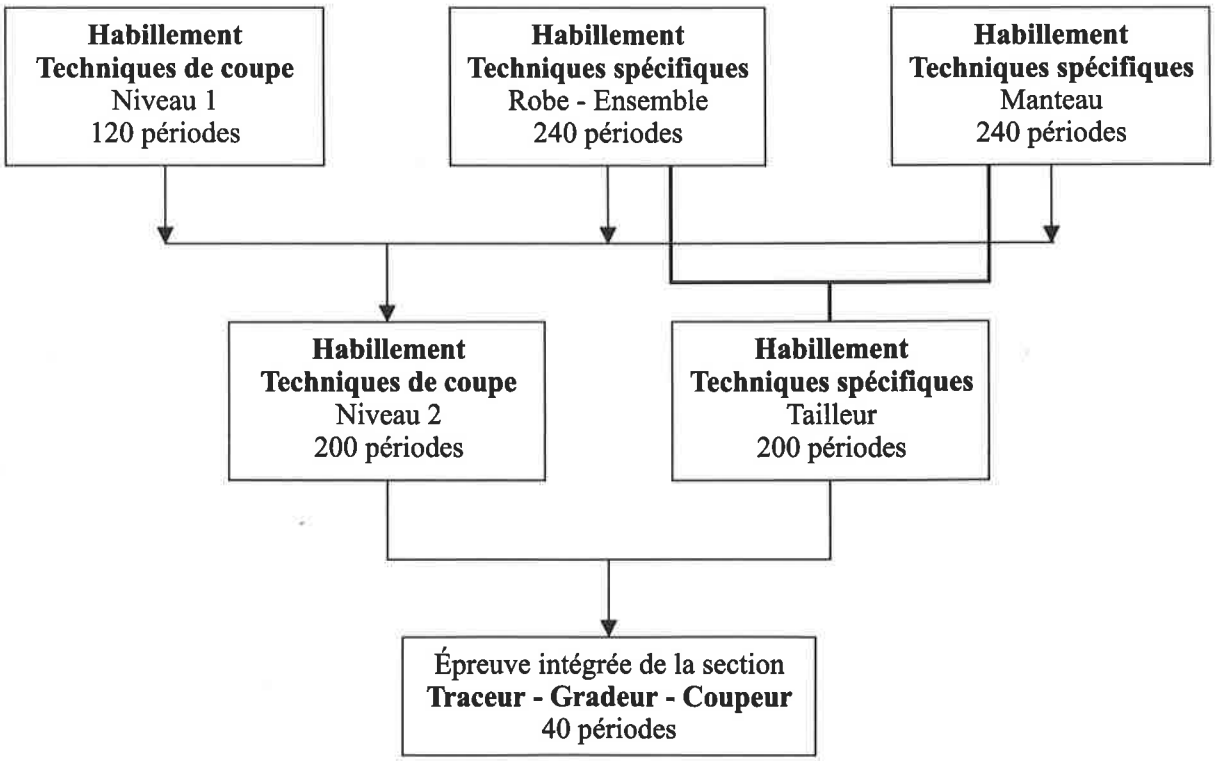

4. TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de traceur-gradeur-coupeur, spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

PROFIL PROFESSIONNEL

TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Approbation du Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale: 4 juillet 1996

TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

1. CHAMP D'ACTIVITÉ

Le traceur gradeur coupeur (H-F) est un agent technique qualifié qui:

- assure la mise au point manuelle du patron intégral de tous types et modèles de vêtements en taille standard ou individuelle, en mode industriel ou artisanal;
- grade manuellement le patron de référence en une série d'autres tailles standards en vue de la production ou de la commande;
- constitue et gère une bibliothèque de patrons;
- assure le placement des patrons et la découpe des matières.

2. TÂCHES

Tenant compte:

- des règles de sécurité en vigueur;
- des délais impartis;
- des critères de qualité requis;
- des principes d'organisation et de simplification du travail;

le traceur gradeur coupeur effectue les tâches suivantes:

- transposer à plat le dessin du styliste;
- tracer les patrons selon les contraintes du modèle;
- graduer une taille standard;
- calculer le plan de coupe;
- placer les patrons;
- découper les pièces dans les matières premières.

3. DÉBOUCHÉS

- PME;
- entreprises de confection.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **23/07/1997**

« Traceur – gradeur – coupeur »

Date d'application : **01/01/1999**
Date limite de certification : **01/01/2002**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
52 12 33 S20 D1		Traceur – gradeur – coupeur (1040 p.)			NEANT			NEANT			
52 12 21 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble (240 p.)			NEANT			NEANT			
52 12 22 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : manteau (240 p.)			NEANT			NEANT			
52 12 23 U21 D1	501	Habillement : techniques spécifiques : tailleur (200 p.)			NEANT			NEANT			

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
52 12 34 U21 D1	501	Habillement : techniques de coupe : niveau 1 (120 p.)	52 31 11 U21 C2	501	Habillement – patronage de base (120 p.)	410404	501	Patronage gradation	CPSS	FL2	240
			52 31 11 U21 E1	501	Habillement : conception informatisée niveau 1 (80 p.)						
			52 31 11 U21 S1	501	Habillement – patronage de base (120 p.)						
			52 12 25 U21 F1	501	Habillement : techniques spécifiques de patronage *(partie)* (280 p.)						
			52 12 28 S20 F1 +		Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames *(partie)* (480 p.)						

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 29 U21 F1 + 52 12 30 U21 F1 + 52 12 28 U22 F1	501 501 501	Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames *(partie)* (320 p.) Stage : habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures de dames *(partie)* (120 p.) Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames : épreuve intégrée *(partie)* (40 p.)						
52 12 35 U21 D1	501	Habillement : techniques de coupe : niveau 2 (200 p.)	52 31 13 U21 C2	501	Habillement – patronage de modèles (120 p.)						

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 31 13 U21 E1	501	Habillement : formation complémentaire à la conception informatisée du patronage (28 p.)						
			52 31 13 U21 S1	501	Habillement – patronage de modèles (120 p.)						
			52 12 25 U21 F1	501	Habillement : techniques spécifiques de patronage *(partie)* (280 p.)						
			52 12 28 S20 F1 +		Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames *(partie)* (480 p.)						

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
			52 12 29 U21 F1 + 52 12 30 U21 F1 + 52 12 28 U22 F1	501 501 501	Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames *(partie)* (320 p.) Stage : habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures de dames *(partie)* (120 p.) Habillement : techniques spécifiques : patrons sur mesures dames : épreuve intégrée *(partie)* (40 p.)						
52 12 33 U22 D1 •	501	Epreuve intégrée de la section traceur – gradeur – coupeur (40 p.)			NEANT			NEANT			

U.F. reprises dans d'autre(s) section(s).

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 8 bis
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES ROBE ET ENSEMBLE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521221U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

Approbation du Gouvernement sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1993

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES
ROBE ET ENSEMBLE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques du flou (robe, ensemble). En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat d'opérateur(-trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'UF «Habillement: techniques d'exécution» - niveau ESI.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	192
3.2. Part d'autonomie		48
	Total des périodes	240

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER

ÊTRE CAPABLE:

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien des matières appropriées aux techniques du flou

- composition des fibres, particularité des armures, aspect
- traitement, propriétés, étiquetage

d'identifier, d'apparier aux matières et modèles

- les renforts
  - tissé
  - non tissé
  - maille avec ou sans enduction
- les fournitures de mercerie
  - fils, motifs d'application, dentelles, galons
  - garnitures diveres
  - systèmes de fermeture

de sélectionner, d'utiliser, le matériel de piquage et les accessoires en fonction des matières à travailler et des travaux à effectuer

- aiguilles spéciales, guides spéciaux (margeur, ouateur, biaiseur,...)
- pieds presseurs spéciaux (broderies,...)

de parer aux incidents de marche et de réglage

- de la piqueuse plate
- de la surfileuse
- de la surjeteuse-raseuse

d'utiliser le matériel de repassage et de thermocollage approprié

de lire et d'utiliser des fiches techniques de détails, d'ensembles

- plans d'exécution

d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail

- rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements
- synchroniser le déroulement des opérations (cf. fiches techniques et gammes de montage)

d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

de développer les connaissances esthétiques

- sélectionner un modèle et choisir les accessoires suivant la mode, la conformation, l'âge, l'usage et le budget

TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE

ÊTRE CAPABLE:

1. en coupe

d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard

- contrôler, adapter **tout patron** aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique choisi, à savoir:
  - **à plat**: par ajouts et retraits
    - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé
  - **sur corps**: par essayage de toiles standard
- inscrire des retouches sur fiche individuelle
- transposer ces corrections rationnellement sur patron d'origine

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard dans les catégories de vêtements prévus au programme

- patron droit ou cintré
  - emmanchure et manche classique rapportée
  - raglan ou kimono

de transformer des patrons de ligne en patrons de modèles

  - études nombreuses et diversifiées dans différentes catégories prévues au programme
  - étude de modèle asymétrique

- analyser le modèle
  - observer les principes d'esthétique
  - évaluer les proportions
- inscrire le modèle
  - transformer la manche de base
  - inscrire le sens des fils et les raccords
  - numéroter les pièces
- développer les pièces du modèle
  - transposer, déplacer, supprimer les pinces sous découpes, plis, fronces, godets, drapages
  - ajouter évasements,...
- prévoir
  - les éléments de garniture
  - les pièces d'achèvement et leurs compléments
  - la doublure et le renfort du vêtement

de construire des patrons d'éléments de détails et d'achèvements

- cols, colifichets, poignets
- panneaux et encolures drapés
- pièces amovibles: basques, ceintures, cols

TECHNIQUES D'EXÉCUTION

ÊTRE CAPABLE:

d'assembler et d'achever

- des découpes en formes diverses
  - en couture
  - en application

de terminer

- des angles divers
- des bords: surfil rasé, roulotté, feston, liseré
- des bas de manche

de réaliser des garnitures à la machine

- piqûres et surpiqûres
  - fil simple
  - fil double
  - cordonnet

  et selon la mode, par exemple
  - matelassage, nervures, smocks, applications, broderies (plates, en relief), incrustations, jours

de confectionner selon la mode

- des volants
- des nouures
- des jabots
- des encolures drapées
- des poches appliquées
- des pattes de garniture...

de plisser manuellement

- pli plat
- pli creux
- pli religieuse

de glacer les parties à renforcer dans les tissus délicats

d'exécuter et de monter des cols

- plat «claudine», chemisier ou col «fantaisie»
- rabattu, avec biais ou enforme

de réaliser des fermetures

- par pose de fermeture à glissière
  - à la main
  - incrustée / doublure
- avec brides
  - brodées main
  - biais retourné

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).

FABRICATION

ÊTRE CAPABLE:

de réaliser des vêtements de type «flou» de caractère élaboré dans les catégories
(à titre indicatif)

- robe
- ensemble
  - chemisier
  - corsage
  - jupe
  - pantalon
- vêtement d'intérieur

de développer la notion de bien-aller d'un vêtement - exercer l'œil à visualiser, repérer les défauts (d'aplomb, de volume, d'équilibre des proportions, de conformation) - rechercher l'origine des défauts rencontrés - remédier à ces défauts par les retouches adéquates les plus rationnelles **Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier**	**d'expérimenter, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard** - tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multitailles en vue: • de perfectionner les techniques d'exécution de modèles plus recherchés • de modifier, de personnaliser un modèle par interversion, juxtaposition de pièces ou d'éléments d'autres modèles **2. en découpe** **d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant** - l'approvisionnement des matières - le placement, la découpe, le marquage - la préparation de la bûche **d'évaluer des métrages pour pièces froncées, à plis, plissées**		

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type robe et ensemble selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de base, de ligne et de modèles pour les différents types de vêtements repris au programme;
- de calculer de manière économique les métrages de tissu;
- de découper la matière;
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 8 bis
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES MANTEAU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521222U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

Approbation du Gouvernement sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1993

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES MANTEAU

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques de fabrication du manteau. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Certificat d'opérateur(-trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'UF «Habillement: techniques d'exécution» - niveau ESI.
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	192
3.2. Part d'autonomie		48
	Total des périodes	240

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER

ÊTRE CAPABLE:

d'identifier, de sélectionner, de contrôler, d'utiliser les matières

- tissus appropriés aux vêtements de type «Manteau»:
  - composition, textures
  - aspect, traitements
  - propriétés, usage
  - étiquetage et code d'entretien

de sélectionner, d'assortir aux matières et modèles

- doublures, entoilages et renforts adéquats aux matières
  - fils, systèmes de fermeture, épaulettes
  - matières pour garnitures et achèvements: cuir, daim, fourrure (naturels et synthétiques)

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel spécifique

- aiguilles pour matières spéciales
- pieds presseurs: téflon, articulé, à galets, à double entraînement
- ciseaux électriques
- fers alimentés par chaudières, presses
- coussins de mise en forme

d'identifier, d'expérimenter le matériel industriel
(visites et stages en atelier, expositions,...)

- machines-outils, piqueuses plates
- tables et presses aspirantes, refoulantes
- mannequins gonflables et nouveautés

de tester, de sélectionner et d'approprier les techniques de repassage aux matières et procédé d'exécution

- le procédé de décatissage compatible
  - à la composition
  - à l'aspect du tissu
- l'adéquation de l'entoilage à la matière (fixation, maintien)
- la technique de repassage sans risque de lustrage ou de rétraction supplémentaire

d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail

- rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements
- synchroniser le déroulement des opérations (cf.: fiches techniques et gammes de montage)

d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE

ÊTRE CAPABLE:

1. en coupe

d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard

patrons de base, de ligne, de modèle dans les catégories prévues au programme:

- contrôler, adapter tout patron aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique adéquat, à savoir:
  - à plat: par ajouts et retraits
    - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé
  - sur corps: par essayage de toiles standard
- inscrire des retouches sur fiches individuelles
- transposer rationnellement des corrections sur patron d'origine

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard de vêtements de type «Manteau»

- patron droit ou cintré
  - emmanchure et manche classique rapportée
  - raglan ou kimono

de transformer des patrons de ligne en patrons de modèle

Études nombreuses et diversifiées dans les catégories prévues au programme:

- analyser le modèle:
  - observer les principes d'esthétique
  - évaluer les proportions
- inscrire le modèle:
  - en tracer les lignes et les éléments
  - modifier, adapter les manches
  - inscrire le sens des fils, les raccords
  - numéroter les pièces
- développer les pièces du modèle:
  - transposer, déplacer, supprimer les pinces sous découpes, plis, fronces, godets
  - ajouter évasements
- prévoir:
  - les éléments de garniture
  - les pièces d'achèvement et leurs compléments
  - la doublure et le renfort du vêtement

de construire les patrons

- d'éléments de vêtements:
  - parmentures, dessous et dessus de cols, revers, capuchon, bavolets
  - doublures amovibles
- de détails, d'achèvements:
  - poches, ceintures, martingales, pattes, d'après gabarits

TECHNIQUES D'EXÉCUTION

ÊTRE CAPABLE:

en techniques d'assemblage

de sélectionner, d'exécuter, d'adapter tout mode d'assemblage

- aux matières et aux tracés de toutes formes

d'exécuter des poches

- fendues:
  - passepoilée
  - à patte montante incrustée ou non
  - gabardine
  - «mode»
- plaquées
  - classique et «mode»

d'exécuter et monter les manches

- de différents types selon la ligne d'emmanchure:
  - rapportée, classique ou abaissée
  - raglan ou kimono

d'exécuter et monter des cols

- montant (encolure plus ou moins dégagée)
- rabattu (chevalier), châle: attenant ou avec dessous
- cranté (faux tailleur) ou non
- «mode»

d'exécuter et monter
- bavolets, capuchons
- martingales, pattes diverses, passants,...

en techniques d'achèvement

d'exécuter

- des surpiqûres cordonnet
- des coulisses
- des ceintures rigides

de réaliser

- les bas de manche avec ou sans revers
- les bas de parmenture, les ourlets avec mise en doublure
- la fente milieu dos avec mise en doublure

d'exécuter les modes de fermetures spécifiques aux vêtements et aux matières

- boutonnage dissimulé
- boutonnières passepoilées et brodées
- pose de fermeture à glissière détachable
- pose renforcée des boutons

de mettre des vêtements en doublure

- fixe et amovible:
  - selon techniques industrielles

de placer des épaulettes

- conformes au type de vêtements et aux principes du bien-aller

FABRICATION

ÊTRE CAPABLE:

de réaliser en «demi-mesure» des vêtements de type «Manteau», classique et «mode»

- vestes, manteaux, imperméables:
  - doublés ou non
  - réversibles ou non
- robe-manteau

de dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire - exploiter les tendances de la mode avec discernement: • rapport: style, silhouette, âge, circonstances, prix de revient • association: lignes, volumes, couleurs, matières et accessoires **de développer, d'expérimenter les principes du bien-aller** dans le cadre des réalisations du programme: - respecter les caractéristiques du vêtement de type «Manteau» (survêtement) • être facile à endosser à porter sans contrainte • être parfaitement d'aplomb devant et dos - appliquer les règles de base de l'essayage **Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation**	**d'utiliser, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard** tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multitailles en vue: - de multiplier les techniques d'exécution de type industriel - de modifier, de personnaliser un modèle par substitution de pièces, de détails,... **Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en techniques «Manteau»** **2. en découpe** **d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant** - l'approvisionnement des matières - le placement, la découpe, le marquage - la préparation de la bûche	**en techniques particulières** **de renforcer tout endroit complémentaire susceptible d'être «maintenu»** - emplacement des poches - angles divers - haut de dos, de manche - contours d'emmanchures, ourlets, fente dos,... **de connaître et d'expérimenter** - les techniques d'assemblage et d'achèvement selon la mode (des tissus réversibles de différentes textures, des fourrures synthétiques, des matières lisses,...) - de connaître et d'appliquer aux endroits requis les techniques: • de pressage • de tendage • de rentrage **Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques)**	

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de ligne et de modèle pour les différents vêtements de type «manteau» repris au programme;
- de calculer les métrages de manière économique;
- de découper la matière;
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps;
- d'exécuter des vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation ou de l'unité de formation «Habillement: Techniques spécifiques "Tailleur"».

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 8 bis
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES TAILLEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521223U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

Approbation du Gouvernement sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1993

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES TAILLEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques de fabrication du tailleur.
En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.
Elle fournira les éléments de base à la polyvalence requis pour l'insertion professionnelle d'un(e) technicien(ne) en habillement.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Exécuter des vêtements de type robe, ensemble et manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité exigé dans la mise en œuvre des techniques spécifiques.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestations de réussite des UF «Habillement: techniques spécifiques: Manteau» et «Habillement: techniques spécifiques: Robe et Ensemble».
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale de régime 2 correspondant aux Techniques spécifiques du Manteau et du Flou.
- Certificat de qualification ou d'études de 5e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement	CTPP	160
3.2. Part d'autonomie		40
	Total des périodes	200

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

Être capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER

ÊTRE CAPABLE:

d'identifier, de sélectionner, de contrôler,
d'utiliser les matières

- tissus appropriés aux vêtements de type tailleur:
  - composition, particularités des armures spécifiques
  - aspect, flot, laize, raccords: rayures, écossais, prince-de-galles
  - étiquetage, code d'entretien

de sélectionner, d'assortir aux matières et modèles

- mercerie (fils, systèmes de fermeture, épaulettes)
- matières pour garnitures et achèvements: cuir, daim (naturels et synthétiques)
- entoilages, renforts classiques et spécifiques avec ou sans enduction:
  - poil de chameau
  - passement, bougran,...

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel spécifique

- aiguilles pour matières spéciales
- pieds presseurs: téflon, articulé, à galets, à double entraînement
- ciseaux électriques
- fers alimentés par chaudières, presses
- coussins de mise en forme

d'identifier, d'expérimenter le matériel industriel
(visites et stages en atelier, expositions,...)

- machine-outils, piqueuses plates et spécifiques
- tables et presses aspirantes, refoulantes et en formes

de tester, de sélectionner et s'approprier les techniques de repassage aux matières et procédés d'exécution

- le procédé de décatissage compatible
  - à la composition
  - à l'aspect du tissu
- l'adéquation de l'entoilage à la matière (fixation, maintien)
- la technique de repassage sans risque de lustrage ou de rétraction supplémentaire

d'appliquer, d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail

- rationaliser les gestes, les mouvements et les déplacements
- synchroniser le déroulement des opérations (cf.: fiches techniques et gammes de montage)

d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE

ÊTRE CAPABLE:

1. en coupe

d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard

patrons de base, de ligne, de modèle dans les catégories prévues au programme:

- contrôler, adapter **tout patron** aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique adéquat, à savoir:
  - **à plat**: par ajouts et retraits
    - comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé
  - **sur corps**: par essayage de toiles standard
- inscrire des retouches sur fiches individuelles
- transcrire rationnellement des corrections sur patron d'origine

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser des patrons de ligne de taille standard spécifiques aux vêtements de type tailleur

- patron droit ou cintré
- manche tailleur

de transformer des patrons de ligne en patron de modèle

- étudier des découpes spécifiquement tailleur:
  - pièce épaisseur corps
  - découpe veston
- appliquer des connaissances en tracé de découpes: classiques et «mode»
- adjoindre:
  - des croisures (simple et double)
  - des revers spécifiques et adéquats aux croisures
- contrôler et adapter le col et la manche tailleur
- développer les pièces du modèle:
  - transposer, déplacer, supprimer les pinces
- prévoir:
  - les éléments de garnitures (poches,...)
  - les pièces d'achèvement et leurs compléments: l'entoilage et la doublure du vêtement

de construire des patrons

- d'éléments de vêtements:
  - recouvrement de revers
  - dessus de col avec embu
- de détails, d'achèvements: poches, ceintures,...

TECHNIQUES D'EXÉCUTION

ÊTRE CAPABLE:

en techniques d'assemblage

de sélectionner, d'exécuter, d'adapter tout mode d'assemblage

- aux matières et aux tracés

d'exécuter des poches

- fendues:
  - passepoilée
  - à patte tombante simple et avec passepoils
  - gilet
- plaquées
  - blazer
  - à soufflet

de monter parmentures, revers et col au vêtement

- application des techniques évolutives de l'industrie

d'exécuter et monter les manches

en techniques d'achèvement

de réaliser les fentes

- blazer
- bas de manche tailleur

de réaliser le bas

- de parmenture
- de fentes,...
  - avec mise en doublure

de mettre les vêtements en doublure

- suivant la technique de montage du col et du revers

de placer correctement les épaulettes

de réaliser des boutonnières

- tailleur
- passepoilées

de poser correctement des boutons

en techniques particulières

de renforcer

- tout endroit complémentaire susceptible d'être maintenu
  - emplacement des poches, emmanchures
  - haut de manche, de dos
  - fente dos, de manche et ourlet

de passementer

- pour éviter la déformation
  - bords et cassures: revers et col
  - emmanchures

FABRICATION

ÊTRE CAPABLE:

de réaliser des vêtements de type tailleur: classique et «mode»
à titre indicatif:

- veste, blazer, spencer
- compléments:
  - chemisier
  - jupe
  - pantalon

(matières connues)

de dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire

- exploiter les tendances de la mode avec discernement:
  - rapports: style, silhouette, âge, circonstances, prix de revient
  - association: lignes, volumes, couleurs, matières et accessoires

de développer, d'expérimenter les principes du bien-aller
dans le cadre des réalisations du programme

- respecter les caractéristiques du vêtement de type tailleur:
  - rigueur, sobriété
  - perfection:
    - plastron: col, revers, boutonnage
    - encolure dos: pied de col adhérant
    - emmanchures nettes, manches d'aplomb
- appliquer les règles de base de l'essayage

Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation.

d'utiliser, d'exploiter des patrons de modèle de taille standard
tirés des souches du professeur ou occasionnellement des planches commerciales multi-tailles en vue:

- de multiplier les techniques d'exécution de type industriel
- de modifier, de personnaliser un modèle par substitution de pièces, de détails,...

Le patronage industriel sera d'application dans la plupart des cas en techniques tailleur.

2. en découpe

d'appliquer, d'exploiter, d'adapter, de compléter les notions de base concernant

- l'approvisionnement des matières
- le placement, la découpe, le marquage
- la préparation de la bûche

de connaître et d'expérimenter

- les techniques spécifiques
  - de pressage
  - de tendage
  - de rentrage

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type tailleur selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées. Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de ligne et de modèle pour les différents vêtements de type tailleur repris au programme;
- de calculer les métrages de tissu d'une manière économique;
- de découper la matière;
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps;
- d'exécuter des vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine. Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation ou de l'unité de formation «Habillement: Techniques spécifiques "Manteau"».

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 8 bis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE: 521234U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française
sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1997

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons de base, de ligne et de modèle de jupe et de pantalon;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable de réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de la technologie, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation:

Habillement - techniques de base: «techniques d'exécution». Code 521112U11D1.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement - techniques de coupe, niveau 1	CTPP	D	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
		Total des périodes	120

NB 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES	TECHNIQUES DE TRACÉ, DE GRADATION, DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	RÉALISATIONS
Être capable d'identifier, sélectionner et utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
Identifier, sélectionner, utiliser le matériel: • de coupe; • de découpe: manuel et mécanique; • des supports de traçage. **Identifier, utiliser des tableaux de mesures normalisées:** • observation des écarts de tailles; • repérage des plages: - petites tailles; - tailles de base; - grandes tailles. **Maîtriser, appliquer, exploiter les règles d'équilibre:** • morphologie; • patron; • esthétique. **Appliquer les règles arithmétiques et géométriques relatives:** • au report des mesures; • au fractionnement des mesures; • aux tracés. **Acquérir les réflexes d'organisation du travail:** • agencement du poste de travail; • respect des délais impartis. **Appliquer en toutes occasions les règles:** • d'hygiène; • de sécurité; • d'ergonomie.	**A) LE TRACÉ**		**Construire et gérer une collection de patrons de base, de ligne, de modèle:** • jupe; • pantalon. **Établir une souche de gradation.** **Réaliser un plan de coupe.** **Découper et marquer les pièces.**
	Établir des patrons de base en tailles standard et individuelle: • jupe; • pantalon.	→ **Lire et comparer des tableaux de mesures.** → **Procéder à la prise de forme et à la mise à plat.** → **Prendre les mesures anatomiques.**	
	Étudier les principaux types de conformation.	→ **Préparer la toile.** → **Exécuter, contrôler la base sur corps.** → **Adapter le patron.**	
	Établir des patrons de ligne en fonction des tendances.	→ **Adapter et développer des patrons de ligne à partir d'une base.**	
	Établir des patrons de modèle.	→ **Choisir le patron adéquat à l'étude.** → **Inscrire le modèle.** → **Effectuer son développement complet.** → **Monter le prototype.** → **Vérifier le bien-aller et l'adéquation au modèle.** → **Apporter les corrections.**	
	Concevoir le patronage industriel.	→ **Ajouter les éléments complémentaires:** renforcements, doublures, garnitures. → **Codifier les différentes pièces.** → **Déterminer les valeurs de réserve.**	
	B) LA GRADATION		
	Grader les patrons de base: • notions; • principes.	→ **Déterminer et appliquer les variantes.** → **Appliquer les règles de gradation.** → **Tirer les tailles.**	
	C) LA COUPE ET LA DÉCOUPE		
	Assurer le placement des patrons. **Découper et marquer.**	→ **Calculer les plans de coupe avec la plus grande efficience possible.**	

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

Pour atteindre la seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- d'établir des patrons de base, de ligne, de modèle en tailles standard et individuelle: jupe, pantalon;
- de concevoir le patronage industriel;
- de contrôler le premier modèle;
- de grader des patrons;
- d'assurer le placement des patrons;
- de découper et de marquer le produit.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte en ce qui concerne:

♦ **Le matériel et les matériaux:**

- du choix judicieux;
- de l'utilisation à bon escient;
- de l'emploi conforme.

♦ **Le tracé:**

- de la conformité des mesures;
- de la précision de la forme;
- de la netteté dans le tracé;
- du respect des principes de construction;
- de l'adéquation au modèle.

♦ **La gradation:**

- de l'application correcte des règles de gradation;
- de la précision dans le report des variantes.

♦ **La coupe et la découpe:**

- de la référence aux critères de qualité et d'économie.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÉRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

8 bis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE: 521235U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française
sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1997

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE
NIVEAU 2
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons simples de base, de ligne et de modèle: corsage, manteau, veste et leurs éléments respectifs;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable:

- de réaliser un patron de modèle en taille standard ou individuelle: jupe, pantalon, en exploitant les savoirs et savoir-faire des notions technologiques, des techniques de tracé, de gradation, de coupe, de découpe;
- d'exécuter et de réaliser des vêtements de types robe-ensemble et manteau selon une méthode rationnelle.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation:

- Habillement - techniques de coupe: niveau 1. Code 521234U21D1.

ou

- Habillement - techniques spécifiques: «robe et ensemble». Code 521221U21D1.
- Habillement - techniques spécifiques: «manteau». Code 521222U21D1.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement - techniques de coupe: niveau 2	CTPP	D	160
3.2. Part d'autonomie		P	40
		Total des périodes	200

NB 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES	TECHNIQUES DE TRACÉ, DE GRADATION, DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	RÉALISATIONS
Être capable d'identifier, sélectionner et utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
Maîtriser l'utilisation du matériel: • de coupe; • de découpe: manuel et mécanique; • des supports de traçage. **Se conformer à l'évolution du matériel et des matières.** **Identifier, utiliser des tableaux de mesures normalisées:** • observation des écarts de tailles; • repérage des plages: - petites tailles; - tailles de base; - grandes tailles. **Maîtriser, appliquer, exploiter les règles d'équilibre:** • morphologie; • patron; • esthétique. **Appliquer les règles arithmétiques et géométriques relatives:** • au report des mesures; • au fractionnement des mesures; • aux tracés. **Appliquer en toutes occasions les règles:** • d'organisation: agencements et délais; • d'hygiène; • de sécurité; • d'ergonomie.	**A) LE TRACÉ**		**Construire et gérer une collection de patrons simples: de base, de ligne, de modèle:** • corsage; • manteau; • veste; • et leurs éléments respectifs. **Établir une souche de gradation de différents types de patrons.** **Réaliser un plan de coupe.** **Découper et marquer les pièces.**
	Établir des patrons de base en tailles standard et individuelle: • corsages: sans pinces, avec pinces; • manteaux simples; • vestes simples; • leurs éléments respectifs.	→ **Lire et comparer des tableaux de mesures.** → **Procéder à la prise de forme et à la mise à plat.** → **Prendre les mesures anatomiques.** → **Préparer la toile.**	
	Étudier les principaux types de conformation.	→ **Contrôler la base sur corps.** → **Adapter le patron.**	
	Établir des patrons de ligne en fonction des tendances.	→ **Adapter et développer des patrons de ligne à partir d'une base.**	
	Établir des patrons de modèles simples.	→ **Choisir la base ou le patron adéquat à l'étude.** → **Inscrire le modèle.** → **Effectuer son développement complet.** → **Monter le prototype.** → **Vérifier le bien-aller et l'adéquation au modèle.** → **Apporter les corrections.**	
	Concevoir le patronage industriel.	→ **Ajouter les éléments complémentaires:** renforcements, doublures, garnitures. → **Codifier les différentes pièces.** → **Déterminer les valeurs de réserve.**	
	B) LA GRADATION		
	Grader les patrons de base et de ligne: • notions; • principes.	→ **Déterminer et appliquer les variantes.** → **Appliquer les règles de gradation.**	
	Grader des patrons de modèles simples.	→ **Interpréter les règles de gradation.** → **Tirer les tailles.**	
	C) LA COUPE ET LA DÉCOUPE		
	Assurer le placement des patrons.	→ **Calculer les plans de coupe avec la plus grande efficience possible.**	
	Découper et marquer.		

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons simples de base, de ligne et de modèle: corsage, manteau, veste et leurs éléments respectifs;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable:

- de réaliser un patron de modèle en taille standard ou individuelle: jupe, pantalon, en exploitant les savoirs et savoir-faire des notions technologiques, des techniques de tracé, de gradation, de coupe, de découpe;
- d'exécuter et de réaliser des vêtements de types robe-ensemble et manteau selon une méthode rationnelle.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation:

- Habillement - techniques de coupe: niveau 1. Code 521234U21D1.

ou

- Habillement - techniques spécifiques: «robe et ensemble». Code 521221U21D1.
- Habillement - techniques spécifiques: «manteau». Code 521222U21D1.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement - techniques de coupe: niveau 2	CTPP	D	160
3.2. Part d'autonomie		P	40
		Total des périodes	200

NB 1 période comporte 50 minutes.

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

Pour atteindre la seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- d'établir des patrons simples de base, de ligne, de modèle en taille standard et individuelle: corsage, manteau, veste et leurs éléments respectifs;
- de concevoir le patronage industriel;
- de contrôler le premier modèle;
- de grader des patrons;
- d'assurer le placement des patrons;
- de découper et de marquer le produit.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte en ce qui concerne:

♦ **Le matériel et les matériaux:**

- du choix judicieux;
- de l'utilisation à bon escient;
- de l'emploi conforme.

♦ **Le tracé:**

- de la conformité des mesures;
- de la précision de la forme;
- de la netteté dans le tracé;
- du respect des principes de construction;
- de l'adéquation au modèle.

♦ **La gradation:**

- de l'application correcte des règles de gradation;
- de la précision dans le report des variantes.

♦ **La coupe et la découpe:**

- de la référence aux critères de qualité et d'économie.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 8 bis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

ÉPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE QUALIFICATION

CODE: 521233U22D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française
sur avis conforme de la Commission de concertation: 23 juillet 1997

ÉPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION TRACEUR - GRADEUR - COUPEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE QUALIFICATION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de faire la preuve qu'il a acquis et qu'il maîtrise les connaissances et les compétences théoriques et pratiques indispensables aux tâches et responsabilités propres à la fonction de traceur - gradeur - coupeur.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Sans objet.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Étudiant

	Code U
40 périodes	Z

3.2. Encadrement de l'épreuve intégrée

Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Préparation de l'épreuve intégrée de la section	CTPP	Y	36
Épreuve intégrée de la section	CTPP	Y	4
		Total des périodes	40

NB 1 période comporte 50 minutes.

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

4. PROGRAMME

4.1. Étudiant

<table>
<tr><th>NOTIONS SPÉCIFIQUES</th><th>TECHNIQUES DE TRACÉ, DE GRADATION, DE COUPE ET DE DÉCOUPE</th><th>TECHNIQUES D'EXÉCUTION</th><th>RÉALISATIONS</th></tr>
<tr><td colspan="4">Être capable d'identifier, approprier le vocabulaire spécifique aux notions connues et aux techniques exploitées.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Maîtriser l'utilisation du matériel spécifique aux différentes techniques.

Utiliser les matières adéquates à la réalisation du modèle.

Appliquer les règles de travail inhérentes à la réalisation du projet.</td><td colspan="2">A) LE TRACÉ</td><td rowspan="2">«Étudier» et mettre au point le prototype d'une veste simple: modèle imposé.</td></tr>
<tr><td>Établir le patron du modèle en taille individuelle.

Concevoir le patronage industriel.</td><td>→ Prendre les mesures anatomiques.
→ Choisir la base ou le patron adéquat à l'étude.
→ Inscrire le modèle.
→ Effectuer son développement complet.
→ Monter la toile.
→ Vérifier le bien-aller et l'adéquation au modèle.
→ Apporter les corrections.

→ Ajouter les éléments complémentaires.
→ Codifier les différentes pièces.
→ Déterminer les valeurs de réserve.</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">B) LA GRADATION</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>Grader les patrons du modèle.</td><td>→ Déterminer et appliquer les variantes.
→ Appliquer les règles de gradation.</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">C) LA COUPE ET LA DÉCOUPE</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>Assurer le placement des patrons.

Découper et marquer.</td><td>→ Calculer le plan de coupe.</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>D) TECHNIQUES DE MONTAGE

Sélectionner, adapter, appliquer les techniques de montage adéquates à la présentation du prototype «aspect fini».</td><td></td></tr>
</table>

4.2. Chargé de cours

Le chargé de cours accompagnera les étudiants dans la préparation de l'épreuve et les conseillera sur la méthode de travail utile à la mise au point du prototype.

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

Pour atteindre la seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- de construire le patron d'une veste simple en taille individuelle;
- d'assembler, contrôler et corriger la toile;
- de concevoir le patronage industriel intégral;
- de découper, marquer, entoiler et monter le prototype «aspect fini»;
- d'établir le plan de coupe;
- de grader le modèle définitif.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- du respect de la conformité au modèle imposé;
- de la précision dans l'application des techniques de coupe et d'exécution du prototype;
- de la qualité de la présentation du produit fini:
  - adéquation au modèle,
  - bien-aller et exécution du prototype;
- du choix judicieux et de l'application correcte des règles de gradation;
- de la qualité graphique dans la présentation:
  - du patron industriel,
  - de l'étude du placement,
  - de la souche de gradation.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.